

Audience solennelle de la Chambre régionale des comptes de Bretagne

Date : 8 juin 2019

Sur sa page facebook, François André - député de la 3ème circonscription d'Ille-et-Vilaine que je prends pour un élu sérieux – a relaté hier l'audience solennelle de la Chambre régionale des comptes.

La Présidente « a souligné que la situation financière est plutôt saine en Bretagne, les collectivités locales et leurs organismes étant plutôt vertueux » tandis que le Premier Président de la Cour des Comptes est intervenu de son côté pour nous inviter à « nous interroger sur les moyens et surtout les résultats obtenus pour que l'action publique gagne en efficacité ».

François André conclut logiquement : « en tant que membre de la Commission des finances, je ne peux que souscrire à ces propos »



CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

(mais où est donc passé le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut ?)

Me souvenant que François André est aussi Conseiller départemental, resté inscrit au groupe Socialistes et apparentés après son ralliement à LREM, je me suis permis de lui poser publiquement la question suivante :

« Concrètement, l'économie attendue du retour aux 35 heures au Département d'Ille-et-Vilaine est-elle conforme à l'estimation de la Chambre régionale des comptes... et sinon, que peut-on espérer ? »

J'attends impatiemment sa réponse.